Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 56 (1983)

Heft: 9

Artikel: Paysage architectural algérien

Autor: Wolff, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-128516

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Paysage architectural algérien

1

1
Lotissement de villas de l'époque coloniale, contrastant avec des cités récentes.

L'architecture algérienne actuelle est riche en réalisations fort diverses qui révèlent les défis importants auxquels sont soumis architectes, urbanistes et économistes dans ce pays.
L'héritage architectural colonial structurant l'espace et imposant une architecture importée, l'essor démographique très vif, la priorité accordée à l'industrialisation au détriment d'autres secteurs tels que l'agriculture ou la construction et enfin les débats inhérents à la planification urbaine et aux théories architecturales constituent le champ aux possibilités et limites multiples dans lequel s'inscrit l'architecture algérienne depuis l'indépendance.
Deux décennies après la constitution de l'Etat algérien, les contraintes du passé colonial pèsent encore lourdement sur la physionomie urbaine des villes. L'architecture précoloniale, dont il subsiste quelques témoignages dans les villes du M'Zab et du Sud, à Tlemcen et dans la Casba d'Alger, ne répondait pas aux normes de salubrité, d'occupation et d'utilisation des locaux requises par les Européens; c'est la raison pour laquelle bon nombre des bâtiments survivants ont subi de multiples dégradations, de sorte que ce type d'architecture s'en est trouvé fortement amenuisé.
Actuellement, architecture précoloniale et architecture coloniale donnent lieu à de nombreux débats à l'occasion desquels les considérations idéologiques, historiques, culturelles et économiques se mêlent souvent dans la plus grande confusion. Certaines adéquations du genre architecture précoloniale = architecture traditionnelle, et/ou architecture coloniale = architecture moderne témoignent de raccourcis fort dangereux. Sans entrer dans ce type de polémique et tout en signalant le caractère tripartite des villes maghrébines — cité précoloniale + ville coloniale + quartiers de peuplement national récents — soulignons toutefois que l'architecture coloniale a façonné le paysage urbain de l'Algérie et que les réalisations actuelles ne remettent pas globalement en cause cet environnement, héritage de la colonisation.
Malgré le départ en 1962 de nombreux Européens abandonnant leurs logements qui devinrent des biens vacants propriété de l'Etat, l'essor démographique souleva très rapidement plusieurs questions, dont celle du logement. Les pouvoirs publics ne purent pourtant prendre immédiatement des mesures conséquentes car ils s'étaient engagés en priorité dans des programmes d'éducation, de formation professionnelle et d'industrialisation, piliers d'une souhaitable indépendance économique du pays. Dans le secteur du bâtiment, l'importance du parc immobilier colonial permettait de temporiser. En trois ans, 1967, 1968, 1969, le secteur public livra 19 000 logements, soit 6333 unités par année.
Aujourd'hui le taux de croissance de la population algérienne est de 3,2% par an, donc l'un des plus élevés à l'échelle de notre planète. Ce phénomène provoque de nombreuses modifications socio-économiques, particulièrement en matière de logement. Près de 170 000 migrants ruraux rejoignent chaque année les centres urbains, plus de 140 000 couples se forment annuellement et une partie notable du parc immobilier sombre dans la vétusté. Ces divers facteurs ont engendré une crise du logement aiguë qui est dénoncée depuis quelques années par les pouvoirs publics eux-mêmes sans pour autant qu'ils parviennent à la juguler.
Les chiffres soulignent nettement l'ampleur de ce déficit: entre 1966 et 1977, le taux d'occupation moyen par pièce a passé de 2,5 à 3,1 personnes.

	Taux d'occupation de personnes par pièce	Surface disponible par personne
1966	2,5	9,6 m²
1972	2,75	
1977	3,1	7,8 m²

Les éléments énumérés ci-dessus révèlent des besoins en logement considérables. C'est ainsi que dans le plan quinquennal couvrant les années 1980 à 1984, 450 000 logements publics sont programmés et 250 000 autres sont assurés de l'assistance de l'Etat. Malheureusement, le rythme de réalisation est bien inférieur aux prévisions puisque ce ne sont que 25 000 à 30 000 unités qui sont livrées annuellement sur les 90 000 inscrites au plan.
Pour faire face à cette crise du logement à l'horizon de 1990, les pouvoirs publics ont retenu la base de 200 000 unités par an. La tâche des urbanistes, des architectes et des économistes est d'envergure et de longue haleine, car il faudrait construire un million de logements pour faire face à la croissance démographique en s'en tenant à un taux d'occupation de 2,5 personnes/pièce, et un million supplémentaire pour remplacer les

2

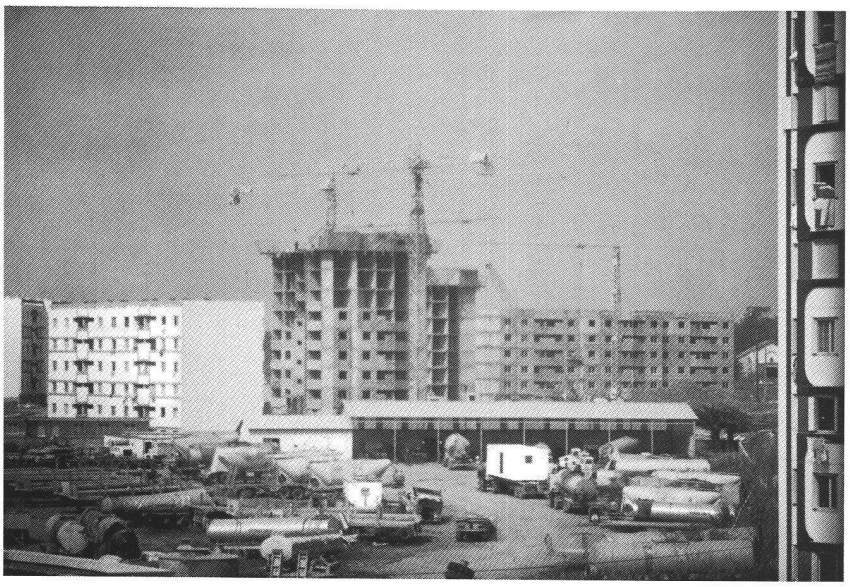

logements anciens et vétustes. C'est donc deux millions de logements qui devraient être édifiés d'ici à l'an 2000.
Pour faire face à cette demande, différents procédés de construction sont utilisés, allant des plus simples et moins chers aux plus sophistiqués et coûteux, suivant l'origine du promoteur de l'opération, de l'autoconstruction à l'industrialisation du bâtiment. Dans ce contexte, il n'y a donc pas une, mais des architectures.
Depuis l'indépendance, l'Etat est devenu à la fois le grand propriétaire immobilier et le promoteur d'une nouvelle phase du développement de l'urbanisation.
Il partage ce second rôle avec une multitude de petits promoteurs privés. Il existe évidemment entre ces deux intervenants une profonde dichotomie au niveau de la dimension des opérations, du caractère planifié ou non, de la technologie et des matériaux employés, du coût et des modes de financement, et de la rentabilisation des capitaux investis.
Les organismes publics occupent une position privilégiée en matière de programmes à réaliser. Les bureaux d'études intervenant au niveau des projets reprennent des plans de masse européens en tentant parfois de tenir compte du contexte local.
Le secteur public dispose de moyens conséquents pour maîtriser des opérations de grande envergure et recourt de plus en plus à l'importation d'une technologie étrangère s'appuyant sur l'industrialisation et la préfabrication de divers éléments architecturaux, sur une gestion plus rationnelle du processus de fabrication du produit logement. Mais malgré l'utilisation de techniques de pointe, le montant des crédits mis à la disposition du bâtiment est sous-employé, ce qui explique le déphasage existant entre le nombre de logements programmés — 90 000 par an — et la réalisation de 25 000 à 30 000 seulement. De plus, la qualité architecturale des appartements ne correspond pas à leur destination. Des trois ou quatre-pièces doivent abriter une population nombreuse et néo-urbaine; il y a inadéquation entre les normes qualitatives du logement et sa suroccupation et surutilisation, ce qui entraîne une détérioration rapide du parc immobilier.

4

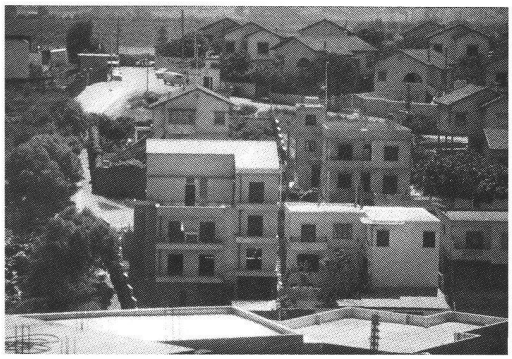

2, 3
Pour faire face à la crise du logement, les pouvoirs publics font construire de grandes cités en recourant à l'industrialisation du bâtiment.

3

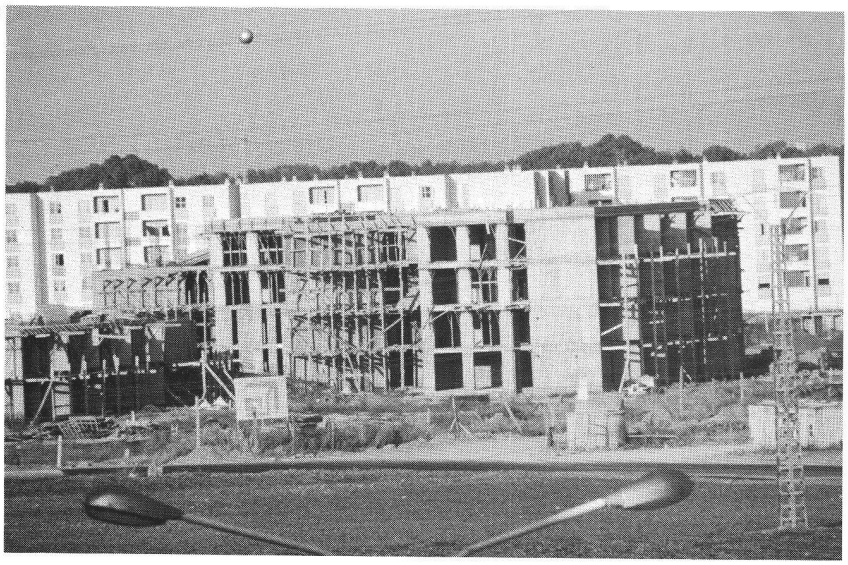

De par leurs multiples statuts, les opérateurs immobiliers interviennent dans des programes très divers. Le propriétaire d'un minuscule terrain tentera d'y édifier tant bien que mal la demeure de sa famille. Un autre aura la possibilité d'élever une construction de plusieurs étages dans un but spéculatif.
A l'intérieur de ce groupe de promoteurs, les situations sont fort variées et leurs résultantes architecturales également. Les techniques sont moins sophistiquées que dans le secteur public; le recours à une main-d'œuvre en partie familiale facilite l'exécution des projets. La surface de la parcelle est occupée au maximum, car l'espace est rare dans les zones urbanisables. Ces réalisations se caractérisent le plus souvent par une armature de béton — piliers porteurs et quelquefois dalles — qui servent d'ossature à l'ensemble de l'édifice, alors que les murs seront faits de briques ou de parpaings, parfois des deux successivement, selon l'opportunité du marché des matériaux.

5

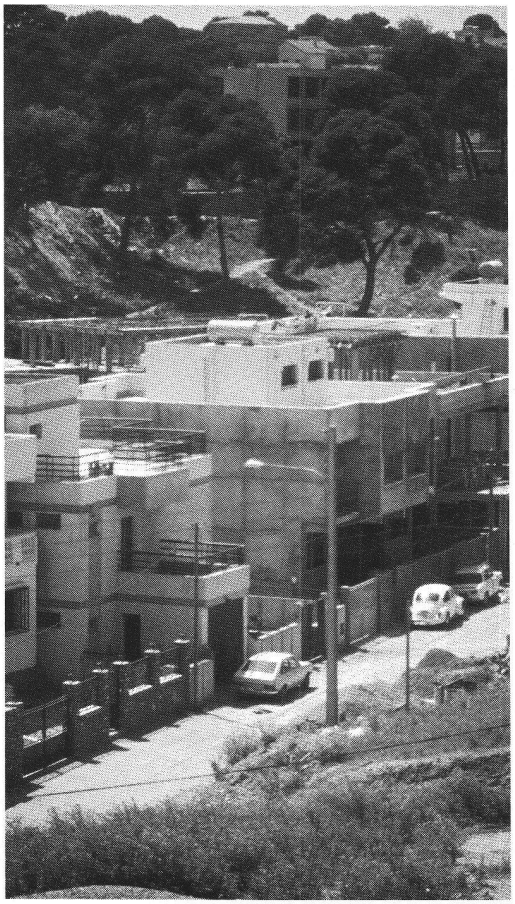

Ce type de construction batarde et peu esthétique est très répandu le long de la Méditerranée (Espagne, Italie, Grèce, Turquie); il répond à un double souci d'économie en espace disponible et en coût des matériaux utilisés.
Les formes architecturales produites par les intervenants privés dépendent principalement des possibilités financières de chacun d'eux et dans une moindre mesure des images conscientes et inconscientes véhiculées par les individus. Elles sont également tributaires de la superficie du terrain et du volume que l'on pourra y édifier, de la mesure dans laquelle ce volume pourra être travaillé et bien sûr de la «culture» qui engendrera telle ou telle forme.
L'acuité des problèmes sociaux-culturels rejaillit sur toutes les activités et particulièrement sur l'architecture.
Le paysage architectural algérien est aussi marqué par les réalisations dues à une multitude d'architectes étrangers provenant des horizons idéologiques les plus divers.
Certains d'entre eux se sont vu confier des opérations importantes et prestigieuses: Niemeyer les universités, Moretti les collèges, Bofill les logements, Pouillon les complexes

4, 5, 6
Dans la banlieue d'Alger, voici trois exemples d'interventions de promoteurs privés; les formes architecturales sont diverses: toit en pente, toit plat d'inspiration méditerranéenne, coupole d'inspiration arabo-islamique.

7

6

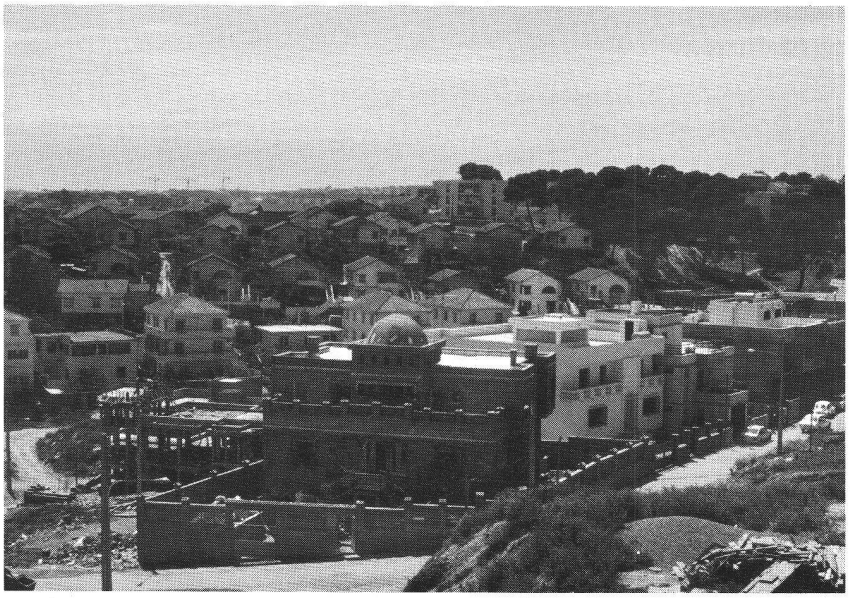

ISOVER
Isolation thermique, phonique... économique!
Anciennement VETROFLEX
FIBRIVER – 1001 Lausanne

8

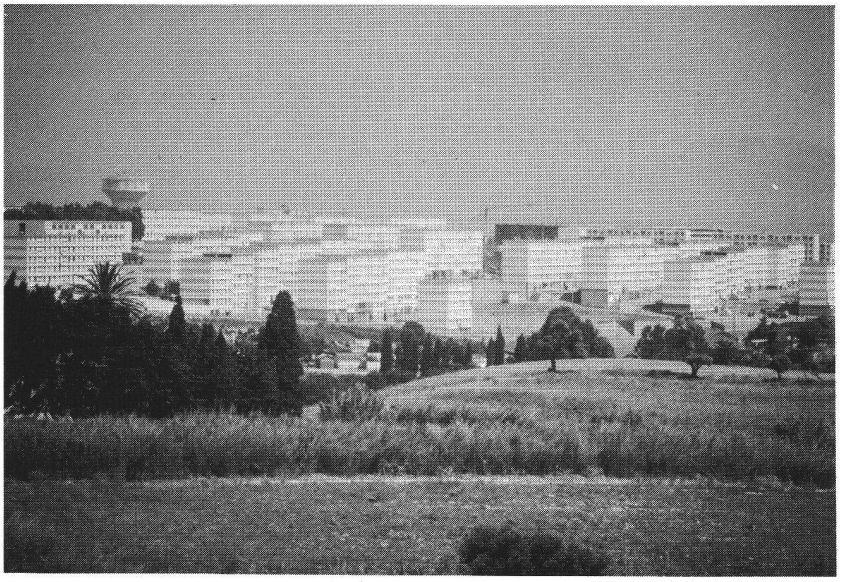

ce qui concerne les conceptions d'une architecture locale, mais sans doute est-ce de ces divergences que naîtront les constructions marquantes de demain. Entre une architecture européenne, qui est dépassée, et la Casbah d'Alger ou les cités précoloniales, n'existe-t-il pas un riche éventail de possibilités architecturales qui intégreraient à des formes méditerranéennes, sahariennes, etc., des éléments techniques contemporains? Ne construira-t-on toujours que des tours ou des barres de béton, si décriées ailleurs? L'écusson urbain d'une casbah ou d'une médina ne peuvent-ils servir de base à une autre architecture? L'avenir nous le prouvera.
Aujourd'hui, au carrefour de la tradition et du futurisme, l'Algérie nous offre un vaste ensemble architectural aux réalisations très diversifiées, dont chacune témoigne de l'histoire.

Jean-Pierre Wolff
géographe, docteur en urbanisme
et en aménagement du territoire.

7, 8
Le paysage architectural algérien est marqué aussi par les grands ensembles, comme en Europe.

touristiques de luxe... D'autres, internationalement moins connus, ont laissé une myriade de réalisations tant publiques que privées.
Les approches théoriques de conceptualisateurs aussi divers font de l'Algérie actuelle un champ d'expérimentation architecturale fort vaste, porteur d'aberrations comme de réussites.
En outre, l'Algérie compte et comptera de plus en plus sur les exécuteurs locaux qui tentent aujourd'hui de définir une ou des architectures typiquement algériennes propres à améliorer le cadre bâti actuel.
Les architectes algériens sont très divisés en

9

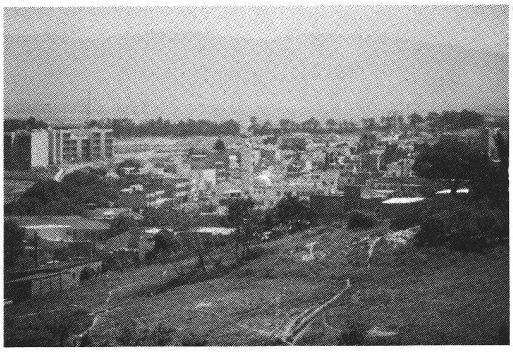

10

9, 10
Deux aspects des problèmes de l'environnement construit: désordre spatial et concurrence au niveau de l'utilisation de l'espace altèrent le cadre de vie.